

*Maria Luisa Donaire*\*

## **Subjonctif, négation et polyphonie<sup>1</sup>**

### **Abstract**

This paper will establish (from a semantic perspective, based on the theory of O. Ducrot and J.C. Anscombe) that the subjunctive mode in itself carries instructions for the semantic interpretation of those enunciations in which it takes part. Those instructions conform a dynamics of argumentation based on the specific polyphonic game that makes the subjunctive distinctive from other modes. The negative constitutes a fundamental factor of this polyphonic behaviour insofar as it presupposes the introduction within the enunciation of two opposing viewpoints, one negative, the other positive, and given that the speaker might choose one or the other or maintain the alternative.

La langue se construit sur des formes, des formes qui constituent des marques et qui entretiennent des relations entre elles. D'un point de vue sémantique, ces marques contiennent des instructions qui déterminent l'emploi des mots.

À partir de ce principe, je me propose de rendre compte de la valeur sémantique d'une forme modale, le subjonctif. Je pose comme hypothèse que le subjonctif contient des instructions pour l'interprétation sémantique des énoncés dans lesquels il intervient, dans la mesure où il est constitué par certaines marques qui supposent des contraintes pour son emploi. Ces contraintes déterminent l'entourage énonciatif du subjonctif.

Le cadre dans lequel je décrirai le subjonctif sera la théorie de la polyphonie, telle qu'elle a été énoncée par Oswald Ducrot (Ducrot, 1984), ainsi que la théorie des topoi que lui-même élabore avec Jean-

---

<sup>1</sup> Je remercie E. Lechêne, M. Tordesillas et P.Y. Raccach pour leurs remarques sur une première version de cette étude.

\* *Maria Luisa Donaire*  
*Universidad de Oviedo*  
*Departamento de Filología Anglogermánica y Francesa*  
*Campus de Humanidades "El Milán"*  
*c/. Teniente Alfonso Martínez, s/n.°*  
*E-33011 Oviedo*

Claude Anscombe (Anscombe, 1989; 1991; 1993 et Ducrot, 1988; 1989; 1993)<sup>2</sup>. Mon objectif prioritaire sera le subjonctif français, mais j'étudierai en même temps le subjonctif espagnol en vue d'essayer une explication unitaire pour les deux langues.

Je me propose donc une description du mode subjonctif en tant que marque d'une dynamique argumentative fondée sur un jeu polyphonique spécifique, qui le distingue des autres modes et notamment de l'indicatif<sup>3</sup>. Et il s'agira surtout de montrer que ce comportement polyphonique du subjonctif fait intervenir la négation comme facteur constitutif de la dynamique propre à cette forme modale.

## 1. Subjonctif et argumentation.

Le subjonctif est traditionnellement défini par opposition à l'indicatif : tandis que celui-ci est utilisé pour actualiser un procès, pour présenter un fait dans son objectivité, le subjonctif énonce le procès à partir d'une interprétation subjective.

J'ajouterai que, cette subjectivité, il faut peut-être l'entendre dans le sens d'*expression d'un point de vue*, et que, dans la mesure où le locuteur verse son optique sur l'énoncé construit au subjonctif, il semble que ce mode pourrait servir à transmettre les intentions significatives du locuteur. Cela place, d'une part, le subjonctif dans le domaine des rapports intersubjectifs, et autorise, d'autre part, à lui supposer une certaine valeur argumentative.

On peut en effet penser à une certaine orientation argumentative inscrite dans la marque modale du subjonctif et différente, par exemple, de celle qui correspond à l'indicatif. Je vais donc essayer de repérer cette valeur argumentative spécifique du subjonctif en comparant le comportement de celui-ci et de l'indicatif dans une phrase qui accepte les deux constructions :

(1a) *Je cherche une maison qui ait un jardin*

(1b) *Busco una casa que tenga un jardín*

(2a) *Je cherche une maison qui a un jardin*

(2b) *Busco una casa que tiene un jardín*

<sup>2</sup> Voir aussi les travaux de P.Y. Raccach cités dans la bibliographie.

<sup>3</sup> -Le rapport des modes verbaux avec la polyphonie a constitué le contenu de ma communication au Coloquio Internacional de Lingüística Francesa, qui a eu lieu à Zaragoza en novembre 1993 (Donaire, 1994).

Pour que les séquences *ait un jardin* et *a un jardin* puissent déterminer une certaine orientation argumentative il faut qu'elles contiennent des indications concernant l'application de topoi, et pour que, par ailleurs, elles présentent des orientations argumentatives différentes, elles doivent autoriser des enchaînements différents.

Or, dans les deux cas, la *maison*, qu'elle soit "réelle" ou "hypothétique", factuelle ou non factuelle<sup>4</sup> (catégories traditionnelles qui n'expliquent rien), est présentée comme devant satisfaire les aspirations du locuteur : avec l'indicatif et/ou avec le subjonctif, le mot *maison* signale la même orientation.

Les deux phrases peuvent être paraphrasées, en ajoutant un enchaînement argumentatif parmi ceux qui sont possibles, par : "*je cherche une maison avec un jardin, je la trouve, donc mes aspirations sont satisfaites*", ou par "*je cherche une maison avec un jardin, je ne la trouve pas, donc mes aspirations ne sont pas satisfaites*". L'orientation de (1) et (2) n'apparaît pas ainsi comme différente.

La grammaire traditionnelle constate que le subjonctif alterne avec le conditionnel dans certains contextes. C'est le cas pour certains subjonctifs espagnols auxquels correspond le conditionnel français, tel que cela est signalé par García Yebra (1984), dont je prends les exemples qui suivent :

(3a) *On n'était pas sûr que Fidel Castro trouverait où coucher*

(3b) *No se tenía seguridad de que F.C. hallase donde acostarse*

(4a) *Je ne pense pas que Kennedy accepterait un marché pareil*

(4b) *No creo que K. aceptase semejante negocio*

Tant le conditionnel français que le subjonctif espagnol peuvent orienter vers une même conclusion : (3a) et (3b) vers "*donc, on a décidé de ne pas le faire venir*", par exemple, et (4a), (4b) vers "*donc, on ne va pas le lui proposer*", par exemple. En français, il serait possible aussi de remplacer le conditionnel par le subjonctif, dans ces contextes : *que Fidel castro trouve...; que Kennedy accepte...*, sans que l'orientation argumentative en soit modifiée, puisque les mêmes enchaînements seraient possibles.

---

<sup>4</sup> La distinction de Jean-Paul Confais (1990), [+/- factuel] est plus précise que la traditionnelle "réel/hypothétique".

Ces analyses ne m'ont pas encore permis d'attribuer au subjonctif une valeur argumentative spécifique qui le distingue des autres modes, ce qui demande d'appliquer à la description d'autres paramètres. La théorie de la polyphonie me fournira cette fois le cadre.

## 2. Subjonctif et polyphonie.

Jean Stéfani a remarqué une tendance du français moderne à employer le subjonctif “dès que l'on envisage un procès d'un point de vue critique”<sup>5</sup>. Autant dire que le subjonctif présente l'énoncé d'un certain point de vue qui en exclut d'autres dans un débat hypothétique.

Mais ces points de vue “exclus” ne peuvent pas être considérés comme des points de vue virtuels, presque imaginaires. Au contraire. Si on peut les reconnaître, c'est parce qu'ils sont, d'une certaine manière, actualisés par l'énoncé : ils sont présentés comme le fondement du point de vue adopté.

Dans le cas du subjonctif, le débat s'établit entre deux points de vue opposés, et convoqués, tous les deux, par l'énoncé. Il apparaît comme un cas de “double assertion”. On peut dire qu'il introduit deux actes d'assertion, dans le sens qu'une phrase telle que *Je veux qu'il vienne* ne dit ni *il vient* ni *il ne vient pas*, mais en même temps les deux, c'est-à-dire, les deux points de vue. La subjectivité qui caractérise le subjonctif est légitimée par l'actualisation de deux points de vue, vis-à-vis desquels le locuteur adopte une certaine attitude d'identification ou de distance (dans le double sens de rejet et d'indifférence).

La valeur sémantique contenue dans la morphologie du subjonctif serait donc éminemment polyphonique, tel qu'il a été proposé dans des travaux précédents (Nølke, 1985; Donaire, 1990).

Si on analyse de cette optique les phrases proposées plus haut, on voit que tant dans (1) qui est au subjonctif que dans (2) qui est à l'indicatif, le locuteur présente la synthèse de deux discours dont celui qui constitue la subordonnée n'appartient pas à l'acte énonciatif assumé par le locuteur de (1) et (2), mais à un acte énonciatif différent, attribué à un énonciateur différent. *Une maison qui ait un jardin* et *Une maison qui a un jardin* sont le résultat d'une prédication antérieure à propos de *la maison*, ou si l'on préfère : où *la maison* serait le thème et *le jardin*

<sup>5</sup> Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, t. XXIX, cité par J. Pinchon, *Morpho-syntaxe du français. Étude des cas*, Hachette, 1986, page 177.

le propos. Le locuteur convoque au moins deux énonciateurs, dont l'un soutiendrait le point de vue *je cherche une maison* et l'autre *la maison a un jardin*.

Dans le cas où la subordonnée serait à la forme négative, on y ajouterait un énonciateur supplémentaire et la configuration polyphonique ne serait pas compromise, bien sûr, mais plutôt au contraire renforcée :

*Je cherche une maison qui n'ait pas de jardin*

*Je cherche une maison qui n'a pas de jardin*

Deux points de vue sont convoqués aussi par le conditionnel et par le subjonctif dans (3') et (4'), et ceci est vérifié par les continuations possibles de ces énoncés :

(3') *On n'était pas sûr que F.C. trouve/trouverait où coucher*

- *et peut-être qu'il n'a pas trouvé*

- *et peut-être qu'il a trouvé*

(4') *Je ne pense pas que K. accepte/accepterait un marché pareil*

- *mais peut-être qu'il acceptera quand même*

- *mais peut-être qu'il n'acceptera pas non plus*

(3') peut orienter vers *trouver* et vers *ne pas trouver*; (4') peut orienter vers *accepter* et vers *ne pas accepter*.

Une constatation surgit de cette première analyse : que ce n'est pas non plus le fait d'être polyphonique qui peut expliquer les alternances subjonctif/indicatif et subjonctif/conditionnel. À une autre occasion (Donaire, 1990), j'ai déjà établi que l'indicatif est polyphonique, lui aussi, bien que je ne puisse plus soutenir ici que subjonctif et indicatif participent d'un *même* jeu polyphonique. J'essaierai justement de prouver ici qu'il ne s'agit pas exactement du même jeu polyphonique, et que c'est en cela qu'ils se distinguent.

J'examinerai maintenant d'autres contextes afin de faire intervenir certains facteurs d'explication.

Dans (5) et (6), l'alternance indicatif/subjonctif est en rapport avec la forme affirmative ou négative de la séquence principale. La forme affirmative demande l'indicatif et la forme négative déclenche l'apparition du subjonctif, et tant pour le français que pour l'espagnol :

(5a) *Je crois que vous comprenez bien*

(5b) *Yo creo que Ud. comprende bien*

(6a) *Je ne crois pas que vous compreniez bien*

(6b) *Yo no creo que Ud. comprenda bien*

Dans ce cas aussi le locuteur articule son énoncé sur un discours antérieur, prédication à propos de *vous*, et tant pour (5) que pour (6), la différence étant dans la position du locuteur par rapport à cet acte d'énonciation antérieur et la convocation des deux points de vue opposés "comprendre bien"/"ne pas bien comprendre" dans (6). (5) admettrait comme paraphrase "*Quant à ce que vous comprenez bien, j'énonce que c'est ce que je crois*", et (6) "*Quant à ce que vous comprenez bien, j'énonce que c'est ce que je ne crois pas*".

Dans les contextes où l'alternance indicatif/subjonctif est en rapport avec l'emploi de modalisateurs comme *peut-être* (*quizá*) ou *Il est possible que* (*Es posible que*) qui marquent une distance du locuteur vis-à-vis de ce qui est énoncé, il se produit quelque chose d'intéressant : l'un de ces modalisateurs (*peut-être*, *quizá*) exige l'indicatif (dans le cas du français; avec *quizá* en espagnol le subjonctif est aussi possible) et l'autre (*Il est possible que*, *Es posible que*) exige le subjonctif (à ce qu'il faudrait ajouter la position différente du modalisateur) :

(7a) *Peut-être qu'elle est malade*

(7b) *Quizá está enferma*

(8a) *Il est possible qu'elle soit malade*

(8b) *Es posible que esté enferma*

La distance établie par le locuteur au moyen du modalisateur et par rapport à "être malade", constitue une preuve de la structure polyphonique des deux énoncés, mais cette distance apparaît comme plus marquée dans (8) que dans (7); c'est-à-dire le point de vue du locuteur semble être *elle est malade* dans (7) mais ce n'est pas si évident dans le cas de (8), car (7) accepterait difficilement la mise en doute : "elle est peut-être malade ou non", tandis que (8) peut s'y associer : "il est possible qu'elle soit malade ou non".

Un cas tel que celui de (9) et (10), qui n'ont pas de correspondants en espagnol, peut fournir certaines clés. Il s'agit de l'alternance subjonctif/indicatif avec *Il est certain que* selon que la subordonnée est ou non antéposée :

(9) *Il est certain qu'il l'a fait de bon coeur*

(10) *Qu'il l'ait fait de bon coeur est certain*

Il semble que *est certain* et *il est certain* montrent un même degré d'acceptation, de la part du locuteur, de ce qui est affirmé, et c'est pourquoi on cite traditionnellement ces exemples pour réfuter l'opposition *certitude/non certitude* qui caractériseraient respectivement l'indicatif et le subjonctif. Encore une fois, il s'agit d'un cas de polyphonie, et cela tant pour (9) que pour (10), mais la postposition de la subordonnée dans (9) permet de signaler le point de vue choisi par le locuteur, tandis que dans (10) *deux points de vue sont présentés par le subjonctif antéposé*, dont *est certain* sélectionne le positif. C'est l'équivalent, en quelque sorte, d'une interrogation : *Est-ce qu'il l'a fait de bon coeur ? C'est certain.*

Une première conclusion commence à pointer entre les lignes, qui mène à identifier *Subordination* et *Polyphonie*. On est peut-être en train de constater que, dès qu'une subordonnée apparaît, celle-ci introduit un point de vue qui peut ou non coïncider avec celui qui est représenté par la phrase principale.

En effet, dans les cas analysés, on attribue à un énonciateur E1 l'énoncé qui correspond à la subordonnée et à un autre énonciateur E2 l'énoncé qui correspond à la principale, ce qui nous mène à l'identification suggérée plus haut entre subordination et polyphonie. En tout cas, pour les phrases analysées, où la subordination est introduite par QUE.

Voyons ce qui arrive lorsque l'alternance modale est suivie d'une alternance de l'élément subordonnant, comme c'est le cas pour (11) et (12) :

(11a) *Je ne me souviens pas qu'il y ait eu de fortes discussions*

(11b) *No recuerdo que haya habido fuertes discusiones*

(12a) *Je ne me souviens pas s'il y a eu de fortes discussions*

(12b) *No recuerdo si hubo fuertes discusiones*

Une première remarque : la double alternance n'apparaît qu'au cas où la phrase principale est à la forme négative; à la forme affirmative seul QUE et le mode indicatif seraient possibles :

(11') \* *Je me souviens qu'il y ait eu de fortes discussions*

\* *Recuerdo que haya habido fuertes discusiones*

(12') *Je me souviens qu'il y a eu de fortes discussions*

*Recuerdo que hubo fuertes discusiones*

Il n'y a que (12a) qui admette l'enchaînement *Ah, si, je me souviens !* qui changerait l'orientation du discours postérieur, et ce n'est pas un hasard si cela arrive avec une phrase qui peut être interprétée comme constituée par une interrogation : *Est-ce qu'il y a eu de fortes discussions ? -Je ne me souviens pas/Je me souviens*. Le locuteur se montre prêt à assumer n'importe laquelle de ces réponses, il suffit que sa mémoire modifie son univers de croyance.

Dans (11a) le locuteur ne laisse pas tout à fait ouverte cette possibilité : il penche nettement vers *Il n'y a pas eu de fortes discussions*, et, si on interprète que le locuteur pouvait admettre que oui si sa mémoire le confirmait, c'est parce qu'il convoque un autre point de vue qui affirme qu'il y a eu de fortes discussions.

C'est donc un autre argument pour réaffirmer l'hypothèse de l'identification Subordination=Polyphonie<sup>6</sup>, ce qui nous mènerait directement à conclure une valeur polyphonique tant pour l'indicatif que pour le subjonctif.

### 3. Subjonctif et négation.

D'après les observations qui précèdent, je considère possible d'affirmer que toute forme verbale subordonnée admet une analyse polyphonique, et à cette hypothèse j'ajoute une autre selon laquelle on peut attribuer des formes différentes de constitution polyphonique aux différents modes verbaux. Et, cette hypothèse posée, il faudra maintenant définir chaque mode d'après le jeu polyphonique qu'il institue.

En ce qui concerne le subjonctif, et par opposition à l'indicatif<sup>7</sup>, je poserai qu'une première différence est le nombre d'énonciateurs concernés et une deuxième différence les contenus que ces énonciateurs convoquent. L'indicatif se construit sur au moins 2 énonciateurs, alors que le subjonctif convoque un énonciateur supplémentaire et le contenu sémantique attribué à l'un de ces énonciateurs a la forme d'une négation. Le troisième énonciateur du subjonctif se justifie par ce que cette forme déclenche la présentation de deux actes d'assertion de la part du locuteur, car, si on appelle *p* la proposition qui contient l'assertion dans

<sup>6</sup> L'identification inverse Polyphonie=Subordination ne s'en dérive pas, bien sûr. C'est bien clair que la polyphonie ne se manifeste pas seulement par la subordination.

<sup>7</sup> Pour une approche de la définition polyphonique des autres modes, voir Donaire (1994), et pour le conditionnel voir aussi Kortzen/Nølke (1990) et Nølke (1994).



l'indicatif, le subjonctif serait défini comme la forme qui permet en même temps d'asserter *p* et d'asserter  $\sim p$ .<sup>8</sup>

Ceci équivaut à dire qu'une phrase comme (1a) *Je cherche une maison qui ait un jardin* ou (1b) *Busco una casa que tenga un jardín*, malgré sa forme affirmative, contient, du moins sous la forme d'un présupposé, la séquence négative : *certaines maisons n'ont pas de jardin / algunas casas no tienen jardín*. Il ne s'agit donc pas d'une alternative posée par le subjonctif, ni de la suspension du jugement de vérité, mais d'une double assertion en toute règle. C'est ce que les enchaînements possibles pour (3) et (4) montraient, ainsi que le fait que dans (8) deux points de vue semblaient coexister (cf. *supra*).

Et de la même façon, lorsque le subjonctif, tout comme n'importe quel morphème, est à la forme négative, il convoque en même temps le point de vue positif. Une phrase telle que (13) sert fréquemment à retenir quelqu'un qui est effectivement en train de sortir :

(13a) *Que personne ne sorte !*

(13b) *¡Que nadie salga !*

dans (14), par exemple, il s'agit d'un subjonctif qui fait partie d'une structure de coordination :

(14a) *Que quelqu'un dise un mot, et je m'en vais*

(14b) *Que alguien diga una palabra, y me voy*

La forme négative de la première séquence ne changerait en rien la signification de la phrase, mais cela exigerait par contre un changement dans le lien de coordination :

(15a) *Que personne ne dise un mot, ou je m'en vais*

(15b) *Que nadie diga una palabra, o me voy*

En effet, le lien *et/y* montre que le locuteur présente les contenus des deux séquences comme compatibles, bien qu'ordonnés selon la chronologie, ou si l'on préfère, dans une relation d'inférence d'argument à conclusion : *A= quelqu'un dit un mot, C= je m'en vais*. Par contre, le lien *ou/o* présente les contenus comme incompatibles, et donc il n'y a pas d'implication d'argument à conclusion : *\*A= personne ne dit un mot, C= je m'en vais*, ce qui prouve que la compatibilité de ces deux séquences, tant dans (14) que dans (15) se présente comme suit :

<sup>8</sup> Dans une certaine mesure cela coïncide avec l'analyse du subjonctif en tant que terme à polarité négative de Claude Muller (1991), mais j'essaye ici d'arriver à des conclusions assez différentes en incorporant la théorie de la polyphonie de O. Ducrot.

*quelqu'un dit un mot* → *je m'en vais*

\* *quelqu'un dit un mot* → *je ne m'en vais pas*

\* *personne ne dit un mot* → *je m'en vais*

*personne ne dit un mot* → *je ne m'en vais pas*

Lorsque le subjonctif est le centre d'une structure subordonnée, et une fois qu'on a établi l'identification Subordination=Polyphonie, il ne semble pas que ce soit une tâche difficile de prouver la double assertion. Et cependant, paradoxalement, ce sont ces cas-là qui exigent un plus grand effort explicatif. L'analyse doit nous conduire à trouver une réponse pour cette difficulté et une solution à ce paradoxe.

(16a) *Je regrette qu'il soit trop tard*

(16b) *Lamento que sea demasiado tarde*

S'il y a une chose claire dans ce contexte c'est qu' *il est trop tard*, et c'est justement pour cela qu'on peut avoir des regrets. En fait, ces phrases sont l'équivalent de *Il est trop tard. Je le regrette/ Es demasiado tarde. Lo lamento*. La négation des premières séquences les ferait incompatibles avec les secondes pour un même type de situations. Mais il y a quelque chose qui attire l'attention et c'est le *trop/demasiado* qui est presque obligatoire dans ce contexte : (16c) et (16d) semblent moins acceptables, à moins qu'on n'y ajoute quelque détermination, comme dans (16e) et (16f) :

(16c) ? *Je regrette qu'il soit tard*

(16d) ? *Lamento que sea tarde*

(16e) *Je regrette qu'il soit tard pour donner une explication*

(16f) *Lamento que sea tarde para dar una explicación*

*Il est trop tard* ou *Il est tard pour* marquent la limite entre *être tard* et *ne pas être tard*. *Tard* est un concept relatif, il n'est jamais *tard* d'une façon absolue, il est *tard pour quelque chose*. *Trop* signifie l'excès dans la perte de temps : un moment avant il était *tard*, mais non pas *si tard*, il restait encore du temps pour.

La même explication sert pour n'importe quels contextes, car quoi que ce soit ce qu'on regrette, ce regret marquera justement la limite entre *p* et  $\sim p$  : *Je regrette que tu aies dû attendre; Je regrette que le directeur ait décidé de te licencier; Je regrette que Pierre vienne demain;* etc. Dans tous les cas, le discours du locuteur s'oriente vers *p*, puisque  $\sim p$  se présente justement comme la motivation du discours de L, dont *p* fait partie.

Même explication aussi pour (17a) et (17b) :

(17a) *Il est possible que nous restions jusqu'à Noël*

(17b) *Es posible que nos quedemos hasta Navidad*

Comme c'était le cas pour *regretter*, ici *Il est possible* signale les limitations de ce que le locuteur peut affirmer au moment de l'énonciation, c'est-à-dire, tant l'assertion de *nous resterons...* que celle de *nous ne resterons pas...* appartiennent, d'après le locuteur, au domaine de la possibilité. Le lien entre l'élément déclencheur (*regretter, il est possible*) et le subjonctif est très étroit, dans le sens que celui-là se fonde lui-même sur la convocation de deux points de vue, associés, dans la subordonnée, au subjonctif.

Pour la série (18), l'analyse appliquée à (17) se fait plus évidente :

(18a) *Je reste à côté de toi pour que tu sois tranquille*

(18b) *Me quedo a tu lado para que estés tranquilo*

Un énonciateur présente la situation  $\sim p$  : *tu n'es pas tranquille*; un deuxième énonciateur convoque un topos qui établit un rapport entre  $q$  : *je suis à côté de toi* et  $p$  : *tu es tranquille*; le troisième énonciateur applique le topos à la situation.

C'est-à-dire que les séries (16), (17) et (18) assertent  $p$  et en même temps  $\sim p$ , malgré la forme affirmative du subjonctif.

Lorsque le Subjonctif est commandé par une structure comparative, il répond à une explication un peu différente. Une expression telle que (19a) établit un rapport graduel entre les deux points de vue opposés,  $p$  et  $\sim p$  (*pouvoir dire* et *ne pas pouvoir dire*). *Le moins qu'on puisse dire* est plus proche de *ne pas pouvoir dire* que de *pouvoir dire*, et, en cela, son fonctionnement s'apparente à celui de l'expression *le plus qu'on puisse dire*. Au-dessous du degré marqué par *le moins* on aurait  $\sim p$ , mais aussi, à l'autre bout de l'échelle, au-dessus de *le plus* on aurait également  $\sim p$ .

(19a) *Le moins qu'on puisse dire...*

- *ne pas pouvoir dire*

- *+ le plus*

-

-

*pouvoir dire*

-

- *le moins*

- *ne pas pouvoir dire*

Une remarque : dans ce contexte, l'espagnol, au contraire de (3) et (4), n'emploie pas le subjonctif, mais le conditionnel, et l'indicatif serait aussi possible, bien que moins acceptable :

(19b) *Lo menos que podría decirse...*

(19c) *Lo menos que puede decirse...*

Plus tard il faudra trouver une explication pour ces solutions différentes dans les deux langues<sup>9</sup>. Mais, en tout cas, et peut-être du fait de l'intervention du verbe *pouvoir*, dans (19) n'importe quel mode marque cette limite entre *p* et  $\sim p$ . La différence réside *dans le type de relation que le locuteur établit entre son discours et ces autres discours qu'il présente comme préalables et qui assertent *p* et en même temps  $\sim p$* . Le conditionnel, au moyen d'un décalage temporel, marque une plus grande distance avec *p*, et renforce l'orientation vers  $\sim p$ ; l'indicatif, au contraire, est orienté vers *p*, de même que le subjonctif dans le cas du français, bien que celui-ci semble suspendre l'orientation vers *p* ou  $\sim p$ .

Finalement, pour appuyer davantage ce dernier aspect lié au subjonctif, on va analyser un cas où l'alternance séquence affirmative/séquence négative met en évidence la double assertion du subjonctif ( $p/\sim p$ ) et ouvre une voie à l'interprétation :

(20a) *Je pense que le danger ne peut pas être évité*

(20b) *Yo pienso que el peligro no puede ser evitado*

(21a) *Je ne pense pas que le danger puisse être évité*

(21b) *Yo no pienso que el peligro pueda ser evitado*

Je désignerai ici par *q* la séquence principale et par *p* la séquence subordonnée. Dans (20) l'indicatif correspond à une relation de type *q-QUE-ne p*, et dans (21) le subjonctif correspond à *ne q-QUE-p*. Tandis qu'on peut accepter que dans (20) la négation porte sur le contenu de la proposition *p*, c'est-à-dire : *q QUE  $\sim p$* , ce n'est pas le cas pour (21) où la négation n'est que formelle :  $\sim q$  n'est pas possible dans ce cas, car il ne s'agit pas de nier la capacité de penser mais ce qui est présenté comme le contenu de la pensée : la proposition *p*. Il s'agit d'introduire le point de vue du locuteur en ce qui concerne les possibilités d'éviter le danger :

<sup>9</sup> La non coïncidence dans l'emploi des modes en français et en espagnol fera l'objet d'un autre article à paraître dans le numéro XLIII-XLIV de la revue *Archivum* (Donaire, à paraître, a).

*je pense que...ne... = mon point de vue est NON*

*je pense que... = mon point de vue est OUI*

*je ne pense pas que... = mon point de vue est NON*

*je ne pense pas que...ne... = mon point de vue est OUI*

Le rôle du subjonctif dans (21) est donc de signaler que la négation porte sur  $p$ , et que, tant dans (20) où la négation se fait explicite au moyen d'un morphème négatif, que dans (21) où la négation est convoquée par le subjonctif, il y a une double assertion de l'ordre  $p$  et en même temps  $\sim p$ . Autant dire que *non q, que puisse* dans (21) est l'équivalent de *q, que ne peut pas* dans (20).

La forme interrogative de (22), qui exige le subjonctif en français, nous mène vers une explication similaire :

(22) *Pensez-vous que je sois assez bête pour prendre mes congés par un temps pareil ?*

C'est-à-dire, *non, je ne suis pas assez bête pour...*<sup>10</sup>

Si on revient maintenant à la spécificité du subjonctif vis-à-vis de l'indicatif, on peut finalement établir que, tandis qu'avec l'indicatif le locuteur présente son discours comme la superposition de deux discours dont l'un, présenté comme préalable, est attribué à un énonciateur auquel le locuteur s'identifie; par le subjonctif le locuteur actualise deux discours préalables, attribués à deux énonciateurs différents et constitués par des arguments antiorientés. Il reste à déterminer si le locuteur s'identifie, par le subjonctif, à l'un des énonciateurs, et si c'est le cas, auquel d'entre les deux.

Dans une structure polyphonique telle que celle qui caractérise le subjonctif, constituée par trois énonciateurs, dont E1 qui assume le contenu de  $p$  et E2 qui assume le contenu de  $\sim p$ , il existe, à priori, trois possibilités concernant la relation Locuteur (L)-énonciateurs (E1, E2) :

- a. L ne s'identifie ni à E1 ni à E2
- b. L s'identifie à E1 et ne s'identifie pas à E2
- c. L ne s'identifie pas à E1 et s'identifie à E2

Une phrase telle que (8) répond au type de relation **a**, puisque le fait qu'on dise *il est possible que p* n'exclut pas la possibilité de  $\sim p$ . C'est-à-dire, le degré de possibilité semble le même pour *elle est malade* que

<sup>10</sup> Voir, à propos de la valeur argumentative de la phrase interrogative, Ducrot (1981).

pour *elle n'est pas malade*; et tant *En effet, elle est malade* que *Non, elle n'est pas malade* font partie des continuations discursives de (8); et, d'ailleurs,  $p$  et  $\sim p$  peuvent être coordonnés : *il est possible qu'elle soit malade* ou *qu'elle ne soit pas malade*.

La relation de type **b** peut être représentée par (1) : E1 soutiendrait le point de vue positif concernant les caractéristiques de la maison; E2 le point de vue opposé; le locuteur s'identifie à E1 et s'oppose à E2.

(11) servirait comme exemple du type de relation polyphonique **c** : E1 adopte le point de vue positif; E2 le point de vue négatif, et le locuteur s'identifie à E2 en s'opposant donc à E1.

Etant donné que l'emploi du subjonctif exige pratiquement une structure subordonnée<sup>11</sup>, il y aura toujours, en plus de  $p$  et  $\sim p$ , une autre proposition  $q$  qui entre dans la constitution de la structure polyphonique. Le locuteur met en rapport  $p$ ,  $\sim p$  et  $q$ , ce qui, dans l'énoncé, est marqué par une conjonction, le plus souvent QUE<sup>12</sup>.

Le type de relation instituée par le locuteur à l'égard de ses énonciateurs nous permet de représenter dans un schéma la différence entre l'indicatif et le subjonctif, ainsi que les trois possibilités théoriques de comportement polyphonique du subjonctif (les parenthèses prétendent signaler ci-dessous, exclusivement le rapport entre les propositions dans l'énoncé assumé par le locuteur). L'indicatif est caractérisé par la convocation de deux énonciateurs (E1 :  $p$ ; E2 :  $q$ ) tandis que le subjonctif s'appuie sur trois énonciateurs (E1 :  $p$ ; E2 :  $\sim p$ ; E3 :  $q$ ) dont deux d'entre eux introduisent deux points de vue opposés sur un même contenu,  $p$  et  $\sim p$ . Les trois types de subjonctif définissent le rapport du locuteur avec ses énonciateurs, l'adhésion ou la non adhésion à l'un ou à l'autre point de vue : SUBJ 1 = type b; SUBJ 2 = type c; SUBJ 3 = type a.

#### INDICATIF

E1 :  $p$   
E2 :  $q$   
L :  $q(p)$ <sup>13</sup>

#### SUBJONCTIF

E1 :  $p$   
E2 :  $\sim p$   
E3 :  $q$   
L :  $q(p, \sim p)$

<sup>11</sup> Les exceptions sont justement des phrases figées (*Vive le Roi!*, par exemple), ou elliptiques (*Qu'il vienne immédiatement!*).

<sup>12</sup> Voir Donaire (1990).

<sup>13</sup> Bien entendu, ce schéma-type de l'indicatif contient également le cas où E1:  $\sim p$ , ce qui n'incidait pas sur le nombre et le rapport des énonciateurs.

SUBJ1	SUBJ2	SUBJ3
E1: $p$	E1: $p$	E1: $p$
E2: $\sim p$	E2: $\sim p$	E2: $\sim p$
E3: $q$	E3: $q$	E3: $q$
L: $q(p)$	L: $q(\sim p)$	L: $q(p, \sim p)$

Cela équivaut à dire que le subjonctif asserte toujours  $p$  et en même temps  $\sim p$ , au moins avec le statut d'un présupposé qui fonde le discours de L, et celui-ci adopte toujours l'énoncé de  $p$  ou de  $\sim p$  comme une partie de son discours. Et je dirai plus : les deux assertions,  $p$  et  $\sim p$ , apparaissent de façon explicite dans l'énoncé constitué par une suite de segments matériels de type  $X$  *QUE* *Subj*  $Y$ , c'est-à-dire à travers les marques de subjonctif, le *QUE* et l'unité lexicale qui occupe la place de  $X$ , ce que j'essaierai de montrer par la suite.

En ce qui concerne les contextes qui permettent chaque type de subjonctif, il semble que dans (1) l'adhésion de L à  $p$  est marquée par la forme affirmative de  $X$  et  $Y$  dans la structure  $X$  *QUE* *Subj*  $Y$ ; dans (11) l'identification de L avec  $\sim p$  est marquée par la forme négative de  $X$ ; et on constate aisément que dans (8) c'est la forme *il est possible* qui semble marquer l'acceptation des deux points de vue de la part du locuteur. Mais, il reste à établir si c'est toujours ce type de contexte qui correspond à SUBJ1, SUBJ2 et SUBJ3, respectivement, et si on peut définir quelques invariants pour chaque type de contexte.

Je dirai pour commencer qu'il n'y a pas de doute sur le fait que le verbe "déclencheur"<sup>14</sup> du subjonctif, le verbe de la séquence "principale", l'axe de l'énoncé qui constitue le discours du locuteur ( $q$ ), doit contenir des indices fondamentaux pour interpréter l'adhésion de L par rapport à l'énoncé représenté par le verbe au subjonctif, qui contient le dialogue cristallisé de deux énonciateurs. La notion de "corrélation bipolaire" de Paul Imbs(1953) annonçait déjà cette solution, bien qu'il ne faisait pas intervenir, bien entendu, la notion de polyphonie. Claude Muller (1991), en adoptant une perspective bien différente, établit ce même rapport entre le verbe introducteur et le subjonctif.

L'analyse des "déclencheurs du subjonctif" fait observer des comportements divers pour les différents verbes qui introduisent le sub-

<sup>14</sup> C'est le terme choisi par H. Weinrich dans sa *Grammaire textuelle du français*, Didier/Hatier, 1989.

jonctif, d'une part, et d'après que celui-ci soit "déclenché" par la forme affirmative ou négative du verbe introducteur<sup>15</sup>, d'autre part.

Commençons par SUBJ3, pour lequel on a proposé comme exemple une séquence introduite par *Il est possible*. On constate que ce contexte ne constitue un SUBJ3 que dans les combinaisons X QUE Y et X QUE ne Y; la suite ne X QUE Y correspond à SUBJ2 et ne X QUE ne Y à SUBJ1 :

<i>Il est possible qu'il comprenne</i>	= SUBJ3
<i>Il est possible qu'il ne comprenne pas</i>	= SUBJ3
<i>Il n'est pas possible qu'il comprenne</i>	= SUBJ2
<i>Il n'est pas possible qu'il ne comprenne pas</i>	= SUBJ1

On pourrait croire qu'il y a un certain rapport entre SUBJ3 et un "déclencheur" à l'impersonnel, mais *Il faut* ne confirme pas cette hypothèse, puisqu'il ne permet que SUBJ1 et SUBJ2 dans ses combinaisons :

<i>Il faut qu'il comprenne</i>	= SUBJ1
<i>Il faut qu'il ne comprenne pas</i>	= SUBJ2
<i>Il ne faut pas qu'il comprenne</i>	= SUBJ2
<i>Il ne faut pas qu'il ne comprenne pas</i>	= SUBJ1

En tout cas, il se produit une coïncidence dans l'orientation de ne X QUE ne Y pour *Il est possible* et *Il faut*. Mais ce dernier a la propriété de considérer comme symétriques X QUE Y et ne X QUE ne Y, d'une part, et X QUE ne Y et ne X QUE Y, d'autre part..

C'est les expressions impersonnelles de modalité qui peuvent constituer, tout comme *Il est possible*, des SUBJ3 : *Il est nécessaire, Il est interdit, Il est permis, Il est obligatoire...* Du point de vue du rapport entre l'orientation du subjonctif et les combinaisons avec la négation, on peut les classer en trois types :

#### 1.1. *Il est possible*

X QUE Y	= SUBJ3
X QUE ne Y	= SUBJ3
ne X QUE Y	= SUBJ2
ne X QUE ne Y	= SUBJ1

<sup>15</sup> David Gaatone remarque que la négation ne peut affecter indifféremment le verbe principal ou le verbe subordonné que dans le cas des verbes qui exigent le subjonctif (1971:51).



**1.2. Il est nécessaire, Il est obligatoire, Il est permis**

X QUE Y = SUBJ1  
 X QUE ne Y = SUBJ2  
 ne X QUE Y = SUBJ3  
 ne X QUE ne Y = SUBJ3

**1.3. Il est interdit**

X QUE Y = SUBJ2  
 X QUE ne Y = SUBJ1  
 ne X QUE Y = SUBJ3  
 ne X QUE ne Y = SUBJ3

*Il faut* présente un fonctionnement qui coïncide en partie avec le type **1.2** et en partie avec le type **1.3**, ce qui le constitue comme une sorte de forme synthétique, qui élimine la suspension d'orientation du SUBJ3.

Une conclusion s'en dégage : la négation portant sur le verbe déclencheur du subjonctif incide sur l'orientation du subjonctif, mais de façon différente pour *Il est possible* que pour les autres séquences.

En ce qui concerne l'analyse des lexèmes verbaux déclencheurs du subjonctif qui ne constituent pas des formes de SUBJ3, on peut établir aussi trois catégories :

**2.1. Je veux que; je crains que; j'aime que**

X QUE Y = SUBJ1  
 X QUE ne Y = SUBJ2  
 ne X QUE Y = SUBJ2  
 ne X QUE ne Y = SUBJ1

**2.2. Je regrette que; ça m'ennuie que; je nie que**

X QUE Y = SUBJ2  
 X QUE ne Y = SUBJ1  
 ne X QUE Y = SUBJ1  
 ne X QUE ne Y = SUBJ2

**2.3. Je crois que; je pense que; je me souviens que**

X QUE Y = \*  
 X QUE ne Y = \*  
 ne X QUE Y = SUBJ2  
 ne X QUE ne Y = SUBJ1

\* l'astérisque signale l'incompatibilité avec le subjonctif, ces verbes exigeant ici l'indicatif.

On observe que les deux dernières combinaisons de **2.3**, où la négation affecte le verbe déclencheur, coïncident dans leur orientation avec le type **2.1** *je veux que* et le type **1.1** *il est possible que*.

On remarque d'ailleurs que **2.1** et **2.2** sont des modèles opposés : 1 2 2 1 / 2 1 1 2, et que l'inversion qui concerne l'orientation de la séquence, lorsque la négation syntaxique n'affecte pas le verbe déclencheur, est identique à celle qui se produit entre **1.2** et **1.3**.

Ces constatations m'autorisent à poser l'hypothèse qu'il y a quelque chose en commun entre **2.1** et **1.1**, entre **2.2** et **1.3**, et que c'est dans le déclencheur qu'il faut chercher la réponse.

Et en effet, les lexèmes verbaux de la série **2.2** contiennent dans leur signification des **stéréotypes négatifs**, c'est-à-dire ils contiennent des énoncés sous forme négative, ce qui les définit comme les équivalents opposés de la série **2.1**. Si aux formules de la série **2.1** on antépose une négation, on obtient la série **2.2** et en partie la série **2.3** :

ne + X QUE Y	=	SUBJ1	=	X QUE Y	=	SUBJ2
ne + X QUE ne Y	=	SUBJ2	=	X QUE ne Y	=	SUBJ1
ne + ne X QUE Y	=	SUBJ2	=	ne X QUE Y	=	SUBJ1
ne + ne X QUE ne Y	=	SUBJ1	=	ne X QUE ne Y	=	SUBJ2 : : <b>2.3</b>
<b>2.1</b>			<b>2.2</b>			

De la même façon, **1.3** *Il est interdit*, contient dans sa signification un stéréotype négatif, ce qui le constitue comme l'opposé de **1.2**.

Cela veut dire que ces verbes et expressions à stéréotypes négatifs fonctionnent comme des morphèmes "déréalisans"<sup>16</sup> du contenu *p* dans une structure de type *q* *QUE p*, il s'ensuit qu'un verbe comme par exemple *regretter* à la forme affirmative oriente le verbe au subjonctif (affirmatif) vers  $\sim p$ , et à la forme négative oriente au contraire le verbe au subjonctif vers *p*.

### 3.1. Un cas particulier : *craindre* et le *Ne explétif*.

Une remarque concernant l'emploi d'un élément négatif devant le verbe au subjonctif introduit par le déclencheur *craindre*, par exemple

<sup>16</sup> Pour la notion de "déréalisant", voir Ducrot (à paraître), et pour le rapport polarité négative-déréalisant, voir S. Palma (1993).

ledit “Ne explétif”. En effet, la structure X QUE Y avec ce déclencheur exige la présence d’un Ne qui est considéré comme une marque redondante de négation et donc non significative. Mais il me semble que ce Ne est parfaitement justifié, nécessaire et significatif, puisque *craindre* est un terme à polarité négative auquel est inhérent un stéréotype négatif de la forme *ne pas désirer*, à ce qui s’ajoute le fait que les contextes, où non seulement le verbe *craindre* mais aussi le substantif *crainte* sont employés, ont toujours une valeur négative. La combinaison avec un contexte positif tel que *il comprenne* (dans *je crains + que + il comprenne*) pourrait donc mener à une interprétation similaire à celle de *je regrette + que + il comprenne*, ce qui entraîne l’emploi de l’indice NE qui inverse l’orientation<sup>17</sup>.

Le dit “Ne explétif” servirait à réorienter, dans le cas de *je crains* affirmatif la possible interprétation négative du contexte SUBJ. Le reste des cas de ce Ne avec subjonctif ont en commun avec *craindre* le contexte négatif, ce qui est confirmé par une constatation d’ordre général : le fait que lorsque les verbes qui l’exigent sont à la forme négative, il n’y a pas de Ne dans la subordonnée.

Les cas de Ne (explétif) avec indicatif offrent des clés pour une interprétation homogène de sa valeur de signification. La paraphrase des phrases suivantes met en évidence la lecture du Ne et dans quelle mesure ce morphème constitue un indice pour l’interprétation du sens de l’énoncé :

- (23) *Vous pouvez aller plus loin que vous ne pensez maintenant*
- (24) *Vous avez déployé moins d’énergie que l’on n’attendait*
- (25) *Il faudra procéder autrement que vous n’avez fait jusqu’ici*

Dans ces contextes, Ne n’affecte pas le verbe à l’indicatif de la subordonnée, mais respectivement les expressions *plus loin*, *moins* et *autrement*, et il établit ainsi la relation sémantique entre la séquence principale et la subordonnée :

- (23’) *Vous pensez pouvoir aller jusqu’à X, et non pas plus loin*
- (24’) *On attendait de vous X énergie, et non pas moins*
- (25’) *Vous avez procédé de façon X, et non pas autrement*

---

<sup>17</sup> Cette analyse du *Ne explétif* est, en partie, coïncidente avec celle que propose C. Muller (1991), mais pour moi le rôle de *Ne* a une plus grande transcendance que "d’assurer une certaine cohésion...", puisqu’il comporte des instructions concernant l’orientation argumentative de l’énoncé. Pour une analyse plus détaillée du *Ne explétif*, voir Donaire (à paraître, b).

Les contextes au subjonctif répondent à un même comportement, sauf qu'il s'y ajoute un traitement polyphonique qui lui est spécifique :

- (26) *Cueillez les roses avant qu'il ne soit trop tard*  
 (27) *Je vous dis cela de peur que vous ne manquiez votre chance*  
 (28) *Je crains que vous ne soyez un peu timide*

Leurs paraphrases diffèrent de celles de (23), (24) et (25) :

- (26') *Il est trop tard pour X; non, c'est encore avant X*  
 (27') *Vous manquez votre chance; non, j'en ai peur*  
 (28') *Vous êtes un peu timide; non, je le crains*

On remarquera que, tandis que les paraphrases de l'indicatif contiennent NON PAS, négation syntaxique, celles du subjonctif sont de type NON, négation énonciative.

### 3.2. Encore sur *Je cherche une maison...* et l'alternance indicatif/subjonctif.

Lorsqu'on trouve l'alternance du subjonctif (polyphonique et pouvant orienter vers *p* et vers  $\sim p$ ) et l'indicatif (polyphonique et orienté vers *p* ou vers  $\sim p$ ), il s'agit de verbes introducteurs dont le stéréotype contient un certain présupposé négatif, comme c'est le cas de *chercher* qui contient *trouver* et *ne pas trouver*, tel qu'on a déjà avancé à propos de (3') et (4') :

*Je cherche une maison qui ait un jardin*  
 est orienté vers : *trouver*  
*ne pas trouver*

*Je cherche une maison qui a un jardin*  
 est orienté vers : *trouver*

Je veux dire par là que le verbe *chercher* lui-même oriente, de par sa propre signification, vers un choix entre *p* et  $\sim p$  : si je cherche c'est parce que je veux trouver, mais c'est aussi parce que je n'ai pas encore trouvé. Le verbe *chercher* peut donc s'orienter, dans l'énoncé, vers *trouver* ou vers *ne pas trouver*. L'indicatif sélectionne *trouver*, car *plus l'objet cherché a été préalablement trouvé, plus il y a de possibilités de le retrouver* (forme topique de *chercher* que l'indicatif sélectionne), et le subjonctif qui, lui, convoque en même temps *p* et  $\sim p$ , permet de suspendre le point de vue et de laisser entendre qu'on envisage tant

*trouver que ne pas trouver, car, moins l'objet cherché a été préalablement trouvé, moins il y a de possibilités de le retrouver.*

*Chercher* construit donc, dans l'exemple (1) un SUBJ3.

Ce même raisonnement nous permet d'expliquer pourquoi les déclencheurs de type 2.3 (voir supra) sont incompatibles avec le subjonctif lorsqu'ils sont à la forme affirmative. La signification des trois verbes que j'ai donnés en exemple est constituée par une inférence à partir d'un discours préalable : *je crois, je pense* se présentent comme le résultat d'une argumentation basée sur certains indices; *je me souviens* s'appuie également sur des indices, cette fois fournis par la mémoire. Tous les trois présentent donc un point de vue justifié et non discutable (présenté comme tel) : on peut s'opposer, en argumentant vers les conclusions contraires, au point de vue de quelqu'un qui *pense* ou qui *croit* ou *se souvient* de quelque chose.

Dans les exemples proposés, le point de vue est explicité par le verbe de la subordonnée. Alors, si quelqu'un dit *je veux qu'il comprenne* orienté vers  $p$ ) on peut lui opposer un autre point de vue, même plus autorisé : *il ne comprendra pas* ( $\sim p$ ), sans s'opposer pour autant à sa volonté (*je veux*). Mais si quelqu'un dit *je crois qu'il comprendra*, lui répliquer *il ne comprendra pas* c'est s'opposer à la croyance du locuteur.

Il n'y a donc pas de raison de poser une "double croyance" : on ne peut pas croire en même temps à  $p$  et à  $\sim p$ , et donc, le subjonctif n'est pas utile dans ces contextes.

Comme conséquence, on pourrait classer ces contextes négatifs comme des cas similaires à *craindre + ne SUBJ* et les considérer donc comme des cas de "Ne explétif", car *ne + penser, ne + croire, ne + il est certain*, ne constituent pas de négations polémiques pour *penser, croire, être certain*, mais ont pour rôle de sélectionner le point de vue négatif contenu dans le subjonctif.

Défini comme cela, je proposerai de remplacer l'étiquette "explétif" attribuée au Ne par celle d'"opérateur argumentatif", car, en effet dans ces contextes il joue un rôle argumentatif essentiel.

#### 4. Conclusions.

Une analyse généralisée des verbes qui introduisent le subjonctif et/ou l'indicatif, nous a permis de conclure d'une façon définitive que le

verbe introducteur de phrase subordonnée contient dans sa propre signification des instructions qui permettent de sélectionner le choix du mode.

Mais ce qui me semble particulièrement important comme résultat de l'analyse, c'est le rôle de la négation, un rôle qui est double, car elle intervient à deux niveaux : d'abord, elle constitue la signification même du mode subjonctif, dans la mesure où celui-ci se définit comme une forme capable de convoquer l'assertion de  $p$  et en même temps de  $\sim p$ ; et, d'autre part, elle intervient au niveau du déclencheur et cette fois dans un double aspect aussi : au niveau sémantique explicite, car la combinaison du morphème négatif avec la structure *verbe principal+verbe subordonné* affecte l'orientation de l'énoncé au subjonctif; et au niveau sémantique implicite, car les stéréotypes négatifs du déclencheurs affectent et le choix du mode et l'orientation du subjonctif.

Ces facteurs combinés m'ont permis, non seulement de définir en termes argumentatifs et polyphoniques le subjonctif par opposition à l'indicatif, mais aussi de distinguer trois types de subjonctif que j'ai désigné par SUBJ1, SUBJ2 et SUBJ3, d'après l'orientation de l'énoncé au subjonctif. Et de rétablir la valeur significative de certains morphèmes, tel que le mal nommé "ne explétif".

## Références bibliographiques.

- Anscombe, J.C. (1989) : L'argumentation, topoi et structuration du lexique. In : *Revue Québécoise de Linguistique* 18/1, 13-56.
- Anscombe, J.C. (1990) : Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur. In : *Langue Française* 86, 103-125.
- Anscombe, J.C. (1991) : Dynamique du sens et scalarité, dans *L'argumentation*, Colloque de Cérisy, éd. par A. Lempereur, Bruxelles, Mardaga, 123-146.
- Anscombe, J.C. (1993) : "Temps linguistique et théorie des topoi", dans Chr. Plantin (éd.), *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*, Éditions Kimé, 271-289.
- Anscombe, J.C. (1994) : L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs. In : *Lexique*, 299-321.
- Confais, J.P. (1990) : *Temps, mode, aspect*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Donaire, M.L. (1990) : "QUE, marca de polifonía. El caso del subjuntivo". *Archivum*, XXXIX-XL, 131-159.
- Donaire, M.L. (1994) : "Los modos verbales en una teoría polifónica de la lengua", dans *La lingüística francesa, situación y perspectivas a finales del s. XX*, J.F. Corcuera, M. Djian, A. Gaspar, eds., Universidad de Zaragoza, 137-147.

- Donaire, M.L. (à paraître, a) : “Argumentar en subjuntivo. Algunas discordancias entre el francés y el español”, *Archivum*, XLIII-XLIV.
- Donaire, M.L. (à paraître, b) : “Ne, operador argumentativo : hacia una integración del Ne expletivo”, *IV Coloquio de la A.P.F.F.U.E.*, Las Palmas de Gran Canaria, marzo 1995.
- Ducrot, O. (1981) : “La valeur argumentative de la phrase interrogative”, dans *Logique, argumentation, conversation*, Actes du Colloque de Pragmatique, Fribourg, Peter Lang.
- Ducrot, O. (1983) : “L'imparfait en français”, dans F.-J. Hausmann (éd.), *Études de grammaire française descriptive*, Julius Groos Verlag Heidelberg, 25-44.
- Ducrot, O. (1984) : *Le dire et le dit*. Paris : Hachette.
- Ducrot, O. (1988) : Topoi et formes topiques. In : *Bulletin d'études de linguistique française* 22, Tokyo, 1-14.
- Ducrot, O. (1989) : “Topoi et sens”, *Lire et enseigner le texte et l'image. Valeurs et cultures* (9e Colloque d'Albi), G. Maurand (éd.), Toulouse, C.A.L.S., 1-22.
- Ducrot, O. (1993) : “Les topoi dans la Théorie de l'argumentation dans la langue”, *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés* (Colloque de Lyon, 1992), Éd. Kimé, 233-248.
- Ducrot, O. (à paraître) : “Les modificateurs déréalisants”.
- Gaetone, D. (1971) : *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève : Droz.
- García Yebra, V. (1984) : *Teoría y práctica de la traducción*, Madrid, Ed. Gredos.
- Imbs, P. (1953) : *Le subjonctif en français moderne*. Publications de la faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
- Martin, R. (1983) : *Pour une logique du sens*. Presses Universitaires de France.
- Muller, C. (1991) : *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Droz.
- Nølke, H. (1985) : “Le subjonctif. Fragments d'une théorie énonciative”. In : *Langages* 80, 55-70.
- Korzen, H. / Nølke, H. (1990) : “Projet pour une théorie des emplois du conditionnel”. *Actes du XIe Congrès des Romanistes Scandinaves*, Trondheim.
- Nølke, H. (1994) : “La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*”. In : *Langue française*.
- Palma, S. (1993) : Pour une classification des expressions à polarité négative. In : *Revista de Filología Francesa* 4. Madrid, Editorial Complutense, 147-161.
- Raccah, P.-Y. (1990) : Signification, sens et connaissance : une approche topique. In : *Cahiers de Linguistique Française* 11, 179-198.
- Raccah, P.-Y. (1992) : Quelques remarques sur la sémantique linguistique et la construction du sens. In : *Travaux de linguistique et de philologie* 30, 71-81.
- Raccah, P.-Y. (à paraître) : Un topos, sinon rien... . In : *Journal of Pragmatics*.

